



Avis public

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES 2024

Je soussignée, Stéphanie Tremblay, trésorière par intérim de la Ville de La Prairie, donne avis à tous les contribuables de la Ville que :

- le rôle de perception des taxes municipales a été déposé au bureau du trésorier de la Ville, le 17 janvier 2024;
- il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi et ceux-ci seront payables en tout ou en partie selon ce qui est prévu au règlement 1524-M ayant pour objet de fixer le taux de certaines taxes pour l'année 2024.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes, est prié de se présenter à l'hôtel de ville où une copie de ce compte lui sera remise.

Donné à La Prairie, ce 19 janvier 2024

La trésorière par intérim de la Ville,


STÉPHANIE TREMBLAY, CPA, auditrice